

**Ajustements concertés/Accommodements raisonnables :  
Réflexion et propositions présentées  
à la Commission Bouchard-Taylor**

**30 novembre, 2007**

**Chaire de Recherche du Canada – Islam, Pluralisme, et Globalisation\*  
Faculté de Théologie et de Sciences des Religions  
Université de Montréal**

«Pour arriver à une vraie sécurité partagée, il faut investir dans le dialogue inter-identitaire parce qu'il est toujours plus facile de ressentir nos identités minoritaires très souvent victimisées que nos identités majoritaires trop souvent victimisantes. Investir dans la construction d'un projet social inclusif de tous les groupes identitaires et durable environnementalement, tant au Québec que dans le reste du monde, demeure le seul moyen de transcender la dichotomie victime/bourreau et de mettre fin aux divers cycles de violence.» Patrice Brodeur

Si les musulmans québécois ne forment qu'à peine 1,5 à 2% de la population du Québec, pourquoi y a-t-il eu tant d'attention portée sur eux dans les auditions de la Commission Bouchard-Taylor? Qu'est-ce que cela reflète de la société québécoise? En ressortira-t-il des dangers à court et long terme pour les relations entre Québécois musulmans et Québécois non-musulmans? Notre mémoire représente un effort de réponses partielles à ces questions complexes suivi de quelques recommandations élaborées par notre petite équipe de recherche composée de musulmans et non-musulmans vivant à Montréal et travaillant ensemble à la Chaire de Recherche du Canada islam, pluralisme, et globalisation à l'Université de Montréal. C'est notre contribution au processus délibératif que l'espace de la Commission Bouchard-Taylor offre à la population du Québec.

Une commission vise à mieux faire comprendre une situation donnée aux politiciens qui l'ont mise en place. Ces politiciens pratiquent, le temps de leur mandat, un pouvoir restreint à l'intérieur d'un cadre géographique précis, dans ce cas-ci un territoire aux frontières connues sous le nom de Québec. Ce territoire est reconnu par certains comme une province au sein d'un État-Nation appelé Canada et par d'autres comme un État-Nation sans indépendance complète, mais avec un certain degré d'autonomie à faire croître par rapport au Canada et à faire respecter par rapport au reste de la communauté internationale. Les transformations dans les politiques d'immigration

---

\* Ce mémoire est le résultat d'une collaboration étroite entre plusieurs membres de l'équipe de la Chaire de recherche du Canada Islam, Pluralisme, et Globalisation, sous la direction de son titulaire, Patrice Brodeur Ph.D., avec la participation de : Moussa Abou Ramadan Ph.D., Samia Amor, Roksana Bahramitash Ph.D., Lassaad Ben Brahim, Karim Ben Driss Ph.D., Pamela Chrabieh Ph.D., Lourdine Dumas, Louise Jalbert Ph.D., Meher Khatcherian, Mouloud Kébach, Sébastien Legros, Shahram Nahidi, Noomane Raboudi Ph.D., Fabien Torres, Kornel Zathureczky Ph.D..

du Québec depuis plusieurs années s'inscrivent surtout dans ce deuxième sens. Mais il existe également un nombre restreint mais croissant de personnes qui vivent sur ce territoire du Québec, parfois depuis des générations ancestrales millénaires et parfois depuis seulement quelques mois ou années, qui ne se reconnaissent pas ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux formes d'un même discours idéologique nationaliste. La notion même de citoyenneté, centrale à l'articulation d'une notion de démocratie participative à l'intérieur d'État-Nations dit « matures », ne fait donc pas unanimité au sein des populations qui vivent au Québec, même si elle demeure largement majoritaire.

Comme la qualité humaine de toute société se mesure par le traitement de ses minorités quel qu'elles soient, le grand défi d'une commission telle que la Commission Bouchard-Taylor demeure donc celui de faire avancer la compréhension des politiciens à partir de l'avis du plus grand nombre possible de citoyens et autres interpellés à exprimer leurs opinions sur l'ensemble des enjeux reliés à une situation donnée, dans ce cas-ci ceux reliés aux ajustements concertés et aux accommodements raisonnables, sans toutefois exclure aucun membre et groupe particulier de la population dont les politiciens ont la responsabilité politique directe (citoyens) ou indirecte (autres, à l'intérieur du Québec et au-delà). C'est un exercice profondément démocratique, mais aussi facilement manipulable tant par chaque participant (individuel ou collectif) qui peut s'en servir pour promouvoir sa visibilité publique et son opinion idéologique particulière que par différents types de médias et partis politiques qui tirent tous sur la couverture de leur propre côté et à leur propre façon, avec le pouvoir que chacun a su accumuler au fil du temps.

Néanmoins, la décision par les coprésidents Bouchard et Taylor de comprendre le mandat de la Commission dans un sens large est louable, quoiqu'incomplète en ce qui concerne les rapports complexes aux différentes communautés et personnes autochtones. En fait, elle reflète une forme d'exclusion dont l'histoire est ancienne. Il en va de même du choix d'exclure la question de la communauté linguistique anglophone. L'interprétation, même large, du mandat de cette commission reproduit donc à la fois un vieux pattern et un plus récent d'exclusion identitaire dans les débats publics. Ces exclusions identitaires ne feront que fausser les données finales du processus puisque qu'en son point de départ, la commission demeure non-inclusive de la population entière du Québec dans toute sa diversité identitaire.

L'importance de commencer notre mémoire à la Commission Bouchard-Taylor par ce problème d'exclusions identitaires est basée sur deux constats. Premièrement, les exclusions identitaires sont à la source des conflits humains. Elles reproduisent des comportements qui démontrent une recherche de bouc émissaire pour assurer, selon nous, une fausse sécurité identitaire. Deuxièmement, si le but central de cette commission est d'améliorer en bout de ligne la sécurité collective et la qualité de vie de toutes les personnes vivant, même si seulement temporairement, au sein d'une même collectivité politique, il faut s'assurer que les processus et les résultats de cette commission puissent réduire les exclusions, réelles et perçues, qui nourrissent les conflits entre êtres-humains et au-delà (par exemple, nos rapports humains à l'environnement). La participation inclusive est donc une nécessité dans le processus d'une telle commission, au-delà même de notions de citoyenneté nationale, quel qu'en soit la définition.

Ces processus d'inclusion ou d'exclusion identitaires sont reliés à des histoires qui, très souvent mais avec des transformations plus ou moins grandes, se reproduisent de générations en générations. L'histoire du Québec n'est donc pas exempte de ces processus. La construction d'une identité « québécoise » est un fait très récent par rapport à une identité « canadienne-française » ou une identité « française » ou « catholique-française », pour ne nommer que quelques variantes identitaires majoritaires en nombre depuis la fin du 17<sup>ième</sup> siècle dans le territoire appelé aujourd'hui Québec. Il faudrait examiner plus attentivement ces rapports de constructions identitaires majoritaires face à l'autre en général et aux autres dans la particularité des rapports distinctifs aux différents groupes minoritaires tels que groupes autochtones ou Premières Nations, anglais, irlandais, écossais, juifs, noirs, et plus récemment musulmans, pour ne nommer que quelques groupes identitaires. Ces rapports démontrent à la fois des comportements d'ouverture et de métissage fécond ainsi que d'intolérance et même de violence sporadique. L'histoire enseignée dans nos écoles, selon la génération à laquelle nous appartenons, n'a peut-être pas toujours rapporté la complexité et la richesse de ces rapports, et nos perceptions actuelles de cette histoire varient donc énormément au sein de la population du Québec. Elle est d'autant plus complexifiée par la présence grandissante d'immigrants venus s'installer après l'âge scolaire, et dont l'éducation en matière d'histoire du Québec demeure limitée à ce qui leur est exigé dans leurs cours pour l'acquisition de la citoyenneté canadienne. Ces cours n'incluent peut-être pas assez d'information sur l'héritage religieux du Québec et les changements récents de la société québécoise en ce qui concerne la laïcisation de ses institutions, entre autres.

Ces différents niveaux et contenus de connaissances historiques sont accompagnés d'identités idéologiques qui façonnent également les perceptions de la réalité. Les idéologies nationaliste, libéraliste, néo-libéraliste, socialiste, etc. ne sont que quelques exemples d'idéologies très fortes parmi différents courants de la population québécoise. Dans leurs rapports souvent conflictuels, ces idéologies forment l'arrière-plan sur lequel se jouent les divers discours identitaires marqués par les politiques d'immigration au Québec. Ces idéologies sont aussi en profonde mutation face aux défis de la mondialisation, en particulier en ce qui concerne l'accroissement de la compétitivité économique et la survie de plusieurs cultures minoritaires. La commission s'inscrit donc dans une dynamique beaucoup plus large au sein du monde occidental où il existe un besoin grandissant de redéfinir des identités nationales face aux défis d'intégrer différents types de diversités identitaires selon chaque pays. Ces défis sont les conséquences d'une période de colonialisme dont certaines dimensions continuent dans les rapports économiques globaux d'aujourd'hui. Nos perceptions des rapports identitaires au Québec ne sont donc pas isolées de tous ces phénomènes complexes qui influencent nos perceptions idéologiques et identitaires plus larges. Dans la mesure où certaines de nos identités perçoivent ces changements comme étant prometteur d'une meilleure qualité de vie à long terme, l'ouverture aux autres est plus facile dans les discours, même si elle n'est pas nécessairement reflétée au niveau des comportements journaliers. Si ces changements sont sources de déstabilisation et de compétition plus féroce que jamais, il est normal qu'il en résulte des durcissements quant aux discours sur les autres, même si dans les comportements de tous les jours les rapports humains puissent être plus ouverts

que prévu. Dans les deux cas, et avec toutes leurs variantes, il est donc important de noter l'interdépendance entre identités et idéologies.

Mais il est aussi important d'y ajouter leurs rapports aux sentiments qui influencent beaucoup les multiples façons de parler de ces identités et idéologies. Selon que ces identités soient perçues comme en sécurité ou en danger de survie, les émotions qui s'infiltrent dans leurs explications peuvent très souvent miner le terrain du dialogue qui vise un partage des perceptions ouvert à la réelle poursuite d'une meilleure compréhension de la situation donnée. Ces émotions, tout à fait normales, ne sont pas à rejeter d'emblée; elles sont des indicateurs importants du bien-être, ou mal-être, des personnes, des groupes identitaires, et des sociétés. Ce qui fait à la fois la force et la faiblesse des émotions est leur caractère communicateur et facilement manipulateur. Ces émotions sont souvent le reflet d'états d'âme tant individuels que collectifs. Elles accompagnent nos perceptions de la réalité, elles-mêmes le résultat de transmission identitaire souvent multi-générationnelles. Si nos émotions et perceptions de la réalité produisent des exclusions identitaires d'une façon ou d'une autre, il est évident que le cycle des identités insécurisées continuera, avec toute l'histoire humaine des conflits que nous connaissons. Mais ces exclusions sont parfois cachées derrière des discours superficiels d'inclusion paternaliste, comme ses références à l'intégration qui ne font que voiler le désir de voir l'autre se plier à une image que l'on considère comme acceptable à partir de la norme majoritaire des comportements sociaux, même au prix de contradictions quand à la liberté d'expression, de conscience, de religion, et de diverses pratiques d'habillement qui ne porte en rien atteinte aux libertés d'autrui. Ces contradictions sont sources de grandes émotions négatives qui fragilisent grandement les identités de part et d'autre. Pour réduire ce cycle de reproduction des identités insécurisées, une courte analyse des comportements identitaires est nécessaire car elle permettra de faire le lien entre multiples identités et dynamiques du pouvoir, sources à la fois de nos conflits et de leurs solutions.

Chaque être humain est constitué d'un rapport à soi-même qui vise l'intégration de nombreuses identités, dont plusieurs sont en changements constants. Ces identités, par définition, sont toujours collectives. Ce qui rend la situation confuse est qu'on emploie souvent l'expression « mon identité » ou « la quête de mon identité » au singulier, comme si l'identité ne pouvait être qu'une. Ce qui fait l'unique dimension identitaire de chaque personne est à la fois la nature de ses multiples identités à tout moment dans le temps et le résultat du processus constant d'intégration de ces multiples identités qui la relie aux autres êtres humains selon des réseaux complexes d'identités partagées. Notre deuxième constat est que ces rapports s'opèrent toujours à l'intérieur de rapports humains constitués à la fois de rapports de pouvoir et de hiérarchisation identitaire. Autrement dit, toute personne qui vit présentement au Québec est constituée d'un grand nombre d'identités qui lui permette d'entrer en relations avec un très grand nombre de personnes différentes. Ainsi, une personne ne peut être réduite à aucune de ses identités multiples, que ce soit son genre, sa classe sociale, la couleur de sa peau, son niveau d'éducation, sa profession, son quartier, son ethnicité, etc., ou sa vision du monde, qu'elle soit religieuse ou humaniste, dans toutes leurs variantes respectives selon les définitions que chacun donne à tous ces termes. Il est donc important, dans le cas qui nous occupe plus

particulièrement, de ne pas réduire les musulmans à un seul groupe identitaire, car il est aussi diversifié que n'importe quel autre groupe identitaire. Mais il est tout aussi important de respecter les choix de chaque personne de se définir comme bon lui semble. Cette liberté est une valeur importante au Québec, et il est donc important de la respecter même pour ceux qui choisissent de se définir d'une façon qui peut nous sembler aller à l'encontre de nos valeurs. Il faut prendre le temps de demander avant de juger, d'écouter avant de prendre position. Ce n'est pas du tout que nous prôtons un relativisme éthique, mais plutôt de bien prendre le temps de comprendre les autres avant de porter des jugements qui heurtent souvent par manque de respect et de connaissance. Ce manque de respect de la liberté des autres de s'auto-définir et de s'autogérer afin de participer à la collectivité de la façon que chaque personne et groupe identitaire le désire contribue grandement aux exclusions d'abord verbales, qui préparent les exclusions physiques, sources de violence sociale.

Le grand danger actuel est que l'ignorance et la peur relativement grande par rapport à l'islam pousse bien des personnes à promouvoir une exclusion non seulement de certains comportements islamiques perçus, à tort ou à raison, comme allant à l'encontre des valeurs normatives de la société québécoise, mais que ce sentiment d'exclusion provoque un effet boomerang que nous pourrions qualifier de désintégréateur. Plus les discours d'exclusion à l'égard des musulmans (ou de n'importe quel autre groupe identitaire) augmentent, plus la réaction probable de beaucoup de musulmans est de s'identifier encore plus fortement à leur identité musulmane, dont une partie prendra la forme réciproque d'identité musulmane exclusive par rapport au groupe majoritaire franco-canadien humaniste. En effet, les discours exclusifs promeuvent un cercle vicieux vers des tensions identitaires de plus en plus grandes. Les mots suivants d'un membre de notre équipe sont éloquentes :

« Aujourd'hui il existe chez la communauté musulmane un profond sentiment d'injustice. Les musulmans du Québec ont le sentiment qu'on essaie de renverser le rapport de victimisation. En réalité la communauté musulmane est victime de plusieurs sortes de discriminations surtout au niveau de l'emploi. En plus de ces discriminations les attitudes franchement islamophobes sont de plus en plus perceptibles dans les milieux médiatico-politique québécois. Avec le débat sur les accommodements raisonnables, les Québécois musulmans ont le sentiment qu'on leur reproche d'être un danger pour la société québécoise alors qu'ils se perçoivent comme victime. Ils vivent tous les jours des injustices de toute sorte juste parce qu'ils sont musulmans. Ils ont l'impression qu'on leur reproche le fait d'être des musulmans comme si être musulman est presque synonyme d'un crime. Avant de venir on leur a dit que les libertés religieuses sont garanties et que les tensions entre les communautés ne sont pas tolérées. La situation actuelle est très différente de l'image que les instances d'immigration leur ont donnée du Québec et du Canada. Ils ont le sentiment que la classe politique, par le soutien direct ou indirect des médias, est en train de monter l'opinion publique québécoise contre eux ce qui accentue encore plus leur difficulté à s'intégrer et à s'épanouir. »

Donc, plus on juge l'autre négativement, plus on contribue à faire en sorte que ce dont on a peur devienne réalité. Une autre personne de notre équipe de recherche l'exprime très bien ici:

« Les replis identitaires me terrorisent personnellement car ils ouvrent la voie à l'intolérance et au processus de construction d'ennemi avec la désignation de l'altérité comme danger. Tous ces éléments éliminent la possibilité d'un dialogue entre les cultures au Québec et affaiblissent les fondements de leur coexistence pacifiste. Ils donnent par contre de la légitimité à tous les moyens de communication violente. De cette manière nous allons jouer exactement le jeu de l'intégrisme que nous essayons de contrer. Les intégristes islamistes ont toujours instrumentalisé le discours culturaliste tenu par certains occidentaux pour propager leur idéologie et pour solidariser les populations musulmanes (modérés dans leur majorité) avec eux. Heureusement la présence de l'intégrisme islamiste au Québec est insignifiante. Mais si les dimensions culturalistes du débat actuel continuent à prendre du volume, il y a un risque réel que ce discours jusqu'à maintenant marginal gagne de plus en plus de terrain surtout avec les injustices et les discriminations que subissent les jeunes de la communauté musulmane. »

Il est donc vital de veiller à réduire les discours d'exclusions des musulmans au Québec, comme on se doit de le faire pour tous les groupes identitaires également. Ne pas intervenir à ce niveau au nom de la liberté d'expression prépare la voie à ce qui en découle très souvent : on passe de la parole à l'acte violent. Ce monitoring des paroles d'exclusions violentes doit être la responsabilité de toutes personnes désireuses de promouvoir une paix sociale réelle et inclusive. Dans les mots d'un autre membre de notre équipe de recherche :

« Comme beaucoup de Québécois, je me méfie des extrémismes de toutes sortes. Le côté revendicateur religieux ou autre, par le port du foulard à des fins politico-religieuses ou les exigences d'accommodements pour affirmation de sa place dans l'espace public ou les réactions sectaires féministes, laïcistes, catholicistes, francophilistes, xénophobistes, me dérangent énormément. Je trouve particulièrement dommage que la religion soit utilisée à des fins politiques au moment où nous avons la chance de redécouvrir ensemble cet héritage merveilleux de l'humanité qui a pris de si belles couleurs au fil du temps et des civilisations. J'aimerais que les bases intérieures des religions servent à ensemercer la laïcité pour la « réenchanter. » Il s'agit alors du fond spirituel plus que des apparences, du sens plus que de la lettre. La laïcité devrait être, il me semble, une base commune pour défendre le plus possible le droit pour tous au travail, au logement, à l'éducation, à la sécurité, et à la protection des plus démunis. »

Construire une société inclusive dans le respect de nos différences requiert donc une base de laïcité ouverte sur le plan collectif du Québec, mais toujours à interpréter avec flexibilité selon les besoins spécifiques dans les multiples applications locales, et toujours à l'intérieur des limites des chartes des droits et libertés déjà existantes au Québec et au Canada, ainsi que des autres conventions et déclarations internationales.

Si le cercle vicieux des discours exclusifs est un danger réel, l'inverse est également vrai. Les discours inclusifs promeuvent un cercle vertueux vers une plus grande harmonisation des besoins identitaires respectifs de chacun et de chaque groupe. Que ces discours inclusifs soient plus nombreux que les discours exclusifs demeurent à vérifier sociologiquement. Ce qui importe, entre temps, est de bien faire comprendre à la classe politique qu'il ne faut pas attendre des statistiques à ce sujet pour prendre position clairement en faveur des discours inclusifs dès aujourd'hui. Il s'agit d'une stratégie de

prévention proactive qui à long terme coûte beaucoup moins cher à l'appareil étatique que de devoir intervenir lors ou après des événements violents.

Un membre de notre groupe fait l'analyse suivante qui montre l'écart entre l'idéal que veut promouvoir la société québécoise et les failles dans l'application de cet idéal :

« Actuellement, la société québécoise se définit, et veut continuer de se définir, comme une société qui est : (1) au plan idéologique, libérale, démocratique, pacifique, faisant preuve d'ouverture d'esprit et de générosité envers «l'Autre»; (2) au plan politique, une démocratie libérale, inclusive des différences et entretenant des rapports internationaux non conflictuels; (3) au plan éthique, porteuse de principes fondés sur les valeurs d'égalité des individus, d'égalité des chances, de respect, de justice et d'équité. Mais des failles apparaissent dans la réalisation de cet idéal. (a) Au niveau de l'égalité des individus en tant qu'êtres humains, un grand nombre d'études sur l'intégration des immigrants et les observations empiriques démontrent que ce principe est souvent mis de côté à bien des points de vue : valeur de l'expérience vécue par l'Autre, de ses compétences humaines et sociales, de ses conceptions du monde, de ses référents culturels, religieux, sociaux, éducatifs, etc. (b) Au niveau de l'égalité des chances, plusieurs de ces mêmes études font état de carences qui se traduisent par une forte discrimination au niveau de l'emploi, du logement, et au sein des établissements scolaires (attitudes méprisantes d'enseignants, classement d'élèves à partir d'a priori sur le niveau ou les capacités qu'on leur prête en fonction de leurs origines nationales ou ethniques, a priori sur les parents, orientations erronées). (c) Au niveau du respect de l'Autre, des études démontrent la persistance d'un regard souvent dévalorisant sur les membres de la société provenant de régions du monde autres que l'Occident. (d) Au niveau de la justice et de l'équité envers tous, ces valeurs sont inévitablement entamées par des carences au niveau des principes d'éthique sociale d'égalité et de respect. Les failles à ces niveaux se traduisent par des interprétations et jugements différenciés des attitudes, comportements et motivations selon l'origine de la personne et ses options philosophiques ou religieuses. »

En résumé, il est important de faire un lien entre, d'une part, les idéaux d'une société et ses failles, et, d'autre part, les dynamiques identitaires d'inclusion ou d'exclusion. Dans le cas du cercle vicieux des discours exclusifs, qui correspond souvent aux failles mentionnées ci-haut, il existe une dynamique de codépendance très néfaste pour toute société. Cette codépendance, surtout en ce qui concerne l'image dichotomisée de l'Occident « versus » l'islam, existe actuellement au Québec en grande partie à cause de son existence à une échelle bien plus grande au niveau des relations internationales entre la plupart des pays occidentaux, dont le Canada, et la plupart des pays à majorité musulmane. Il existe donc aussi une codépendance entre les perceptions à l'intérieur du Québec et ceux du reste des pays occidentaux. On peut également faire remarquer que la cristallisation des débats actuels et leur surmédiatisation font ressortir des tendances idéologiques qui ne sont pas nécessairement vécues dans la rencontre d'un autre réel. Au quotidien dans les rapports des Québécois les uns avec les autres, issus de toutes souches, se déployant dans leurs diverses identités, vivant au rythme du travail commun ou des rencontres entre jeunes mères ou dans les cours d'écoles où les enfants jouent spontanément et ouvertement les uns avec les autres, il y a souvent davantage de ressemblances que de différences. Dans le vécu partagé au quotidien, on a tendance à se reconnaître plus qu'à se méconnaître.

Ceci nous conduit donc au second cas, celui du cercle vertueux des discours inclusifs, qui correspondent à l'idéal que la société québécoise dans sa grande majorité veut promouvoir tant au Québec qu'ailleurs de par le monde. Ce cercle vertueux promeut de nouvelles dynamiques d'interdépendance qui permettent de transformer les sociétés vers un pluralisme réel dans la vie de tous les jours. Il doit passer par la multiplication des lieux naturels de relations entre personnes de différentes origines qui ont les mêmes préoccupations familiales, économiques, sociales (conciliation travail-famille), et environnementales, pour ne citer que quelques exemples. Au niveau international, l'Alliance des Civilisations des Nations Unies, établie depuis trois ans, travaille dans ce sens. Au Québec, la Commission Bouchard-Taylor pourrait jouer un tel rôle. Nous sommes aujourd'hui à une croisée entre ces deux chemins : choisir de promouvoir les cercles vicieux de discours exclusifs, ou les cercles vertueux de discours inclusifs.

### **Recommandations pour un avenir commun plus inclusif et durable :**

Les onze recommandations suivantes visent à traduire notre analyse conceptuelle de nos défis contemporains au Québec et au-delà en possibles solutions sur le terrain.

1) Nos recommandations s'adressent à nos politiciens d'abord, mais aussi aux leaders actuels et futures dans tous les secteurs de la société afin qu'ils s'expriment et agissent clairement sur les bases d'un choix pour l'inclusion de tous les groupes identitaires, mieux connu sous le nom de la « promotion de la diversité ». Seule une inclusion totale peut favoriser un réel pluralisme dans la gestion politique, sociale, et économique de la société québécoise. Ce choix est impératif non seulement dans une optique du rôle des immigrants dans une perspective économiste, mais aussi pour le développement de liens d'interdépendance avec d'autres réalités politiques et identitaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du Québec. Ce choix est également vital pour contrer les inégalités dans les taux de chômage, par exemple, entre différentes communautés immigrantes, comme celles des musulmans et des noirs. Les difficultés d'intégration de ces deux groupes, par exemple, ne sont que le reflet de l'incapacité de gérer la différence avec les Premières Nations depuis bientôt quatre cent ans. Prendre le temps de regarder l'impact de l'histoire sur le présent, de mieux comprendre les reproductions dans les mécanismes des rapports de pouvoir entre majorités et minorités au fil des derniers siècles, demeure un travail à long terme au cœur de nos recommandations.

2) Un dialogue sur les valeurs idéologiques qui sous-tendent les processus de décisions de notre société actuelle est d'une grande urgence car ces valeurs informent nos comportements, avec tous les défis que notre monde actuel vit dans ses rapports interhumains et avec les autres espèces vivant sur notre planète. Ne laissons pas le focus démesuré actuel sur les musulmans du Québec les tourner en bouc émissaire, faisant possiblement resurgir un passé lointain d'intolérance à rejeter fermement. Ne les utilisons pas non plus pour masquer les vrais défis sociaux auxquels nous devons tous faire face ensemble tant au Québec qu'ailleurs sur notre planète Terre. La qualité de notre environnement physique et sociale en dépend, surtout pour nos générations à venir.

3) Une des façons d'arriver à bien cerner les vrais défis sociaux et environnementaux tant au Québec qu'ailleurs est de concevoir et de mettre sur pied des espaces et des organismes inter-identitaires qui permettent des prises de décision ou de position plus collectives là où les besoins se font les plus urgents, comme dans le domaine de l'égalité à l'accès au travail, l'égalité à la représentation en milieux médiatiques, l'équité dans nos rapports identitaires de coopérations transnationales, ainsi que la transformation de toutes nos activités humaines en comportements durables tant économiquement que spirituellement.

4) La gestion du pluralisme identitaire dans et entre nos communautés interdépendantes requiert que nous n'érigions aucune identité au-dessus des autres, mais que nous nous assurions que toutes soient protégées pour leur survie à long terme, et ce dans des processus interactifs qui visent à minimiser l'impact négatif sur les autres groupes identitaires. Dans des situations qui puissent apparaître comme contradictoires, il faut privilégier les mécanismes de rencontre dialogique pour que les prises de décisions demeurent toujours ancrées dans la meilleure compréhension possible des besoins et particularités bien précises des personnes et groupes impliqués. Plus ces processus sont informels (ajustements concertés), plus ils évitent une légalisation (accommodements raisonnables) des rapports sociaux qui coûtent toujours plus cher, prend plus de temps, fomentent plus d'émotions négatives, et devient plus facilement récupérable médiatiquement et politiquement, ce qui n'aide guère à la résolution ou transformation des conflits vers des solutions plus humanisées et respectueuses de nos différences identitaires qui sont à la source du dynamisme de toute société plurielle.

5) La laïcité ouverte demeure une des meilleures approches sociales pour l'harmonisation des différences au Québec. L'école en particulier doit demeurer non-confessionnelle, c'est-à-dire que la pratique générale des religions se fait en dehors de l'école à moins d'un besoin collectif de rassemblement de prière obligatoire dans l'exercice d'une identité religieuse réfléchi et soutenue. Rien n'empêche cependant des moments de recueillement que chaque étudiant(e) meuble à sa manière à l'intérieur de l'école. En effet, ces bienfaits ont bien été prouvés pour une saine gestion de la dynamique en classe.

6) Les cours d'éthique et de culture religieuse qui débiteront à l'échelle du Québec en septembre 2008 seront une occasion inespérée d'enseignement de la diversité, d'enrichissement des fondements de spiritualités qui convergent dans le sens de l'être, de construction d'une éthique commune respectueuse de soi et des autres. Ils permettront également le développement de compétence en diverses formes du dialogue, se qui produira un fruit d'harmonisation sociale à long terme. Ces cours seront particulièrement utiles pour la compréhension de beaucoup de groupes religieux minoritaires au Québec, telles que les musulmans entre autres. Le fait qu'ils y soient traités comme beaucoup d'autres minorités religieuses au Québec aidera également à favoriser une intégration de toute la diversité religieuse au Québec et empêchera que les musulmans, et dans une moindre mesure les Sikhs, soient le sujet d'attention démesurée.

7) La question de l'habillement doit se gérer dans le contexte de chaque école ou commission scolaire, là où les décisions d'habillement se prennent en général. De la même façon qu'une étudiante sans voile ne devrait pas se voir imposée le port du hijab dans une école musulmane du Québec pour des raisons d'homogénéisation du code vestimentaire à l'intérieur d'une norme interprétative islamique particulière, l'inverse est aussi vrai : une étudiante musulmane qui désirerait porter le hijab dans une école ne devrait pas se voir imposée une interdiction de le porter. Il s'agit simplement d'une question de liberté de choix, que ce soit celui des parents où de l'élève, les deux étant respectés par la pratique des demandes de permissions aux parents pour bien des raisons différentes au cours de l'année scolaire. Pour des raisons de droit à cette liberté de choix individuel pratiquée dans bien d'autre domaine de la vie sociale, il faut éviter de tomber dans les incohérences en pratiquant l'approche de deux poids, deux mesures dans le cas du port du hijab par rapport à bien d'autres comportements vestimentaires très minoritaires dans les milieux scolaires au Québec, quelque soit notre opinion personnelle quant à la signification sociale de cet habit vestimentaire tant médiatisée en occident. Cette médiatisation même n'est pas sans lien avec des dimensions patriarcales et paternalistes bien en vie encore au Québec.

8) En ce qui concerne les journées de congé, la mise en place par un organisme interreligieux avec statut consultatif auprès d'un ministère gouvernemental quelconque d'une banque de journées religieuses considérées comme essentielles à chaque communauté religieuse semble une solution facile à mettre sur pied. Il s'agirait ensuite de légiférer sur un nombre spécifique maximal de congés à prendre pour chaque travailleur au Québec, selon leur croyance respective. Le choix reviendrait alors aux autorités dans chaque compagnie de superviser la sélection de ces journées bien à l'avance afin de planifier les absences et les remplacements.

9) La question des accommodements raisonnables devraient revenir à son terrain d'origine : la question de la discrimination reliée aux droits et libertés. La question principale est celle de la liberté religieuse, c'est-à-dire la possibilité de pratiquer sa religion sans être inquiété, ce qui ne veut pas dire que l'on peut la pratiquer n'importe où, et dans n'importe quelle circonstance. Il semble que le temps soit arrivé de formaliser des regroupements selon différentes identités religieuses afin que chaque communauté puisse déterminer ce qui est indispensable et ce qui est accessoire dans la pratique de ces coutumes religieuses au Québec. Même si ces instances ne pourraient jamais s'imposer à la liberté religieuse de chaque personne, elles pourraient servir de guide aux choix des individus.

10) Compte tenu qu'il n'y a pas de représentation officielle de l'islam qui permette d'indiquer à la communauté québécoise les balises religieuses et les ajustements que les obligations permettent tout en respectant une pratique engagée de la religion, la référence devient souvent fonction des lieux et groupes auxquels les différentes communautés musulmanes se réfèrent. L'interprétation des obligations religieuses et de la manière de les remplir peut varier de façon importante d'une communauté à l'autre en plus de varier en fonction des individus qui s'y réfèrent et de leur compréhension personnelle. Un des

problèmes qui a été soulevé dans tout le débat actuel vient de l'interprétation de la Charte à partir de demandes individuelles qui peuvent devenir normatives quand elles sont judiciairisées. Ces demandes individuelles ne prennent pas toujours appui sur une réflexion plus large portant sur la nécessité ou non d'accommoder en vertu de principes fondamentalement religieux ou en fonction d'une laïcité ouverte qui devrait elle-même avoir des principes d'ouverture mais aussi des limites. On n'évalue pas non plus systématiquement les solutions alternatives qui pourraient permettre de retrouver un bien-être commun. Dans ce contexte, la Charte peut être instrumentalisée au profit du besoin de certains d'affirmer leur différence, de la rendre officielle. Dans ce contexte, deux voies principales nous semblent s'ouvrir : celle d'une instance de référence, et consultative auprès d'un ministère quelconque, en matière d'obligations religieuses et des possibilités d'adapter ces obligations au contexte de vie québécois et au contexte spécifique de chaque milieu où le problème se pose; celle de mettre à la disposition des personnes ou organismes qui en feraient la requête, des personnes habilitées dans la médiation sur des questions religieuses en interface avec des réalités sociales multiples. La réalité musulmane devait trouver un espace à l'intérieur de ces deux axes. Il est peut-être important de ramener le débat actuel qui devient à certains moments un débat idéologique sur l'islam à partir de vues extrêmement partielles, à un niveau pratique qui concerne une société qui est à la fois fortement sécularisée et attachée à des valeurs humanistes universelles fondées sur des droits communs et la liberté, et en même temps attachée à des valeurs dont certaines sont ancrées profondément dans différentes traditions religieuses dont des traditions chrétiennes, juives et musulmanes mais également autochtones, bouddhistes, hindouistes, sikhs, etc. Au plan des valeurs, au plan de l'éthique, y-a-t-il de si grandes différences entre les religions bien comprises et cette laïcité humaniste?

11) La question du foulard islamique est devenu un enjeu du débat actuel qui, mentionnons-le, n'aurait jamais eu lieu sur cette simple question du foulard qui n'a jamais été portée sur la base d'un accommodement ou d'un ajustement concerté. Avant qu'on ne le prenne en otage d'un côté ou l'autre des différents protagonistes, le foulard ne faisait pas grand bruit au Québec et il était possible pour les musulmanes de le porter ou de ne pas le porter selon leur conviction religieuse ou leur habitude culturelle. Il passait la plupart du temps inaperçu dans cet espace québécois où la diversité des manières de se vêtir ou de se dévêtir est éloquentes d'une grande liberté d'expression et de la multiplicité des référents identitaires qui est particulièrement remarquable chez les jeunes et qui fait partie de leur processus de définition et d'affirmation d'eux-mêmes. Le fait d'attirer l'attention sur le foulard islamique ne fait que créer un malaise dont la société pourrait bien se passer. Chez les femmes qui le portent par pudeur, on attire sur elles l'attention alors qu'elles cherchent simplement à être aussi discrètes que possible dans leur tenue, que ce soit par conviction religieuse ou par habitude culturelle, les deux étant souvent difficiles à départager (en quoi l'expression aussi discrète d'une culture vient-elle offensée une autre culture ou lui imposer quoi que ce soit?). Chez les femmes qui le porte peut-être par soumission à leur père, à leur mari ou à leur famille élargie, ce n'est pas en leur arrachant leur foulard que l'on va les libérer, on va simplement déplacer les lieux de la domination et les rendre peut-être plus problématiques. Chez celles enfin qui le portent par féminisme ou par besoin d'afficher leur religion, le débat actuel est

justement l'occasion de s'affirmer un peu plus, de s'afficher un peu plus et de tenir plus que jamais à leur foulard. De toutes les manières, ce débat finit par être en lui-même très problématique. Il est donc souhaitable que les résultats de la Commission Bouchard-Taylor prennent une distance quant au débat qui, en partie, s'est trouvé un symbole dans le port ou le retrait du foulard et qui ne fait qu'ajouter inutilement à la question déjà suffisamment complexe des ajustements concertés.